

Dossier d'inscription 2010-2011

le cnam
Bretagne

VOTRE CENTRE CNAM DE RATTACHEMENT

Saint-Brieuc

Rennes

Brest

Lannion

Quimper

Vannes

VOS COORDONNEES

Madame

Mademoiselle

Monsieur

Nom
(de jeune fille pour les femmes
mariées)

Prénom

Nom d'usage

Nationalité

Né(e) le

à (code postal et ville)

Adresse principale

Code Postal

Ville

Téléphone personnel

Téléphone portable

Adresse électronique personnelle ou professionnelle

VOTRE EMPLOYEUR

données strictement confidentielles qui ne seront transmises ni à votre employeur, ni à un tiers

Nom de l'entreprise

N°Siret

Code APE

Figurant sur votre bulletin de salaire

Adresse

Code postal

Ville

**Votre projet de formation doit conduire à une réussite professionnelle. Le Cnam sait se rendre disponible au bon moment.
N'hésitez pas à demander conseils**

Je souhaite être conseillé(e) sur

La prise en charge de ma formation par mon employeur

La reconnaissance de ma formation dans mon projet professionnel

VOS DIPLÔMES ANTÉRIEURS (Cochez les cases correspondant aux diplômes que vous avez obtenus)

Diplôme de l'enseignement secondaire le plus élevé

- aucun Diplôme
- CAP, BEP, BEPC
- CFPA 1er degré
- Brevet professionnel
- autre Diplôme homologué inférieur au bac
- ESEU (série A et B) examen spécial d'entrée en Université DAEU
- Bac général
- Bac professionnel
- Bac technologique

Diplôme de l'enseignement supérieur le plus élevé

- CFPA 2ème degré
- DEUG, DEUST
- BTS
- DUT
- autre diplôme homologué de niveau bac +2
- Licence
- autre diplôme homologué de niveau bac +3
- Maîtrise, Master 1
- autre diplôme homologué de niveau bac +4
- École supérieure de commerce
- Diplôme d'ingénieur
- DEA, DESS, Master 2 (professionnel ou recherche)
- Doctorat
- autre diplôme homologué de niveau au moins égal à bac + 5

VOTRE SITUATION FACE A L'EMPLOI

Votre situation professionnelle

- En emploi Mère/Père au foyer
En recherche d'un nouvel emploi Étudiant (e)

Votre statut d'emploi

- Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise
- Emploi stable (CDI ou fonctionnaire)
- CDD
- Intérim
- Emploi aidé (contrat emploi solidarité, contrat de professionnalisation, etc....)
- Apprenti sous contrat

Votre profession

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Agriculteur exploitant | <input type="checkbox"/> Artisans |
| <input type="checkbox"/> Commerçants et assimilés | <input type="checkbox"/> Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus |
| <input type="checkbox"/> Professions libérales et assimilés | <input type="checkbox"/> Cadres de la fonction publique, professions |
| <input type="checkbox"/> Cadres d'entreprise | <input type="checkbox"/> Intellectuelles et artistiques |
| <input type="checkbox"/> Professions intermédiaires de l'enseignement de la santé, de la fonction publique et assimilés | <input type="checkbox"/> Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises |
| <input type="checkbox"/> Techniciens | <input type="checkbox"/> Contremaître, agents de maîtrise |
| <input type="checkbox"/> Employés de la fonction publique | <input type="checkbox"/> Employés administratifs d'entreprise |
| <input type="checkbox"/> Employés de commerce | <input type="checkbox"/> Personnels des services directs aux particuliers |
| <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés | <input type="checkbox"/> Ouvriers non qualifiés |
| <input type="checkbox"/> Ouvriers agricoles | <input type="checkbox"/> Anciens agriculteurs exploitants |
| <input type="checkbox"/> Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise | <input type="checkbox"/> Anciens cadres et professions intermédiaires |
| <input type="checkbox"/> Anciens employés et ouvriers | <input type="checkbox"/> Chômeurs n'ayant jamais travaillé |

Durée totale de votre expérience professionnelle

- Aucune
- Inférieure à 1 an
- Entre 1 et 2 ans
- Entre 2 et 3 ans
- Supérieure à 3 ans

CONTRAT D'ADHÉSION DE L'AUDITEUR CNAM

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et de diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les auditeurs du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échange. Dans le cadre des enseignements du Cnam, l'auditeur s'engage à respecter les autres adultes.

STATUT DE L'AUDITEUR

La qualité d'auditeur est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'auditeur est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'auditeur est invité à participer à la vie du Cnam.

TARIFS D'INSCRIPTION

Pour chaque enseignement du Cnam, deux tarifs d'inscription sont proposés :

- Un tarif individuel subventionné par le Conseil Régional de Bretagne au titre de la promotion sociale et professionnelle
- Un tarif employeur

En acceptant, à chaque fois qu'il le peut, d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur ou un autre organisme, l'auditeur valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam de l'accès à tous et partout à la formation.

Il est formellement interdit à un auditeur bénéficiant du tarif individuel de se faire rembourser par son employeur ou par tout autre organisme.

ACCÈS A PLEI@D

Le bon déroulement des formations, au Cnam, toutes modalités confondues, implique que l'auditeur puisse accéder à Internet de façon régulière et par ses propres moyens afin de bénéficier des ressources pédagogiques, des informations de scolarité (planning, résultats des examens...) mises à disposition sur la plateforme Plei@d. La liste des points d'accès à la téléformation en Bretagne est consultable sur la plate-forme Plei@d. Un code d'accès personnel à Plei@d est transmis à l'auditeur par le Cnam.

L'auditeur inscrit à une formation au Cnam s'engage à :

- o Disposer d'un ordinateur d'une configuration standard
- o Disposer d'une connexion Internet (ADSL)
- o Maîtriser l'usage d'un navigateur Internet (Internet explorer, Netscape) et ses fonctionnalités (messagerie, news...)
- o Maîtriser les logiciels courants de traitement de texte (Word, Excel)

L'utilisation par l'auditeur des ressources mises à disposition sur la plateforme Plei@d dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement Cnam, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Certaines informations administratives et pédagogiques étant transmises via la messagerie intégrée à la plateforme Plei@d, le relevé de la messagerie doit être effectué au moins 2 fois par semaine.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ENSEIGNEMENTS À DISTANCE DISPENSÉS PAR UN AUTRE CENTRE RÉGIONAL

Les codes d'accès à la plateforme Plei@d ainsi que les informations concernant l'organisation des enseignements seront transmis directement par le centre organisateur. Il appartient à l'auditeur de se renseigner sur l'organisation des enseignements et des examens directement auprès du Centre Cnam organisateur et de prévenir, au moins 15 jours à l'avance, le Cnam Bretagne à : fod@cnam-bretagne.fr de son souhait de passer l'examen en Bretagne. **Aucun sujet d'examen ne pourra être délivré au candidat n'ayant pas respecté ces conditions.**

PRESENCE ET ASSIDUITE AUX COURS

Dans un souci de cohérence pédagogique, l'assiduité aux cours du soir et aux séminaires est obligatoire. L'assiduité est contrôlée par des feuilles de présence. Par ailleurs, le relevé statistique de vos connexions à la plateforme Plei@d est consultable par les enseignants.

REMBOURSEMENTS

Dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, l'auditeur peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai de 10 jours francs, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnue par la commission de recours gracieux du Cnam Bretagne.

EXAMENS

Selon l'enseignement, les aptitudes et connaissances sont évaluées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés. Le jour de l'examen, l'auditeur doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. La carte d'auditeur ne peut faire office de justificatif d'identité.

COORDONNEES PERSONNELLES

L'auditeur est tenu d'indiquer par courrier à l'antenne Cnam de rattachement toute modification de ses coordonnées personnelles en cours d'année. L'auditeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (article 34 de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978).

CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE DELIVRANCE DES CERTIFICATIONS CNAM

L'auditeur est tenu de lire attentivement les conditions de délivrance de la certification sur laquelle il s'inscrit et de porter particulièrement son attention sur l'expérience professionnelle éventuellement requise ainsi que sur les conditions d'accès.

Le,

A :

Signature précédée de la mention « bon pour adhésion »

DIPLÔME CNAM VISÉ

Reportez-vous aux codes et intitulés figurant sur le site internet www.cnam-bretagne.fr ou sur le catalogue.

Intitulé Code

VOS INSCRIPTIONS

Code UE ou Code UA	INTITULÉ	Nombre d'ECTS	Cochez la case		Cochez la case		Tarif Employeur <i>Joindre le devis ou l'accord de prise en charge</i>	Tarif Individuel
			Cours du soir ou séminaire*	FOAD	Semestre 1	Semestre 2		
<i>exemple : CFA001</i>	COMPTABILITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE	6	R		X		X	
SOUS TOTAL UE + UA (euros TTC)								
DROIT D'ADHESION ANNUEL (euros TTC)								155 €
COUT TOTAL (euros TTC)								

* Pour les cours du soirs ou les séminaires, précisez le lieu : R = Rennes, B = Brest ; L=Lannion ; SB= St Brieuc ; Q = Quimper ; V = Vannes

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Chèque Numéros chèques Banque

Prélèvement* Dates de prélèvement

joindre le formulaire d'autorisation de prélèvement

Espèces

Pour connaître les différentes étapes qui suivront le dépôt de votre dossier d'inscription, reportez-vous au guide de l'auditeur qui vous sera remis par les conseillers de votre centre Cnam.

OU ADRESSER VOTRE DOSSIER

Centre Cnam de St Brieuc/Ploufragan
2 rue Camille Guérin
22440 PLOUFRAGAN

Centre Cnam de Brest / Quimper
UBO – 20 avenue le Gorgeu
29285 BREST Cedex

Centre Cnam de Vannes
ICAM – 9 rue du commandant Charcot
56000 VANNES

Centre Cnam de Lannion
Cci – rue Blaise Pascal
22300 LANNION

Centre Cnam de Rennes
BP 90422 – IUT- 3 rue du clos Courtel
35704 RENNES

Réservé à l'administration	Dossier enregistré le	par	
	Dossier vérifié le	par	
	Dossier reçu le	par	